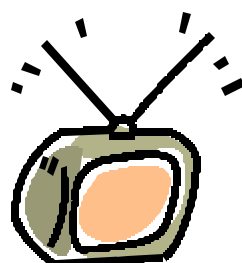


# INFOCTRI

## DANS CE NUMÉRO

<i>Les activités minières et les aires protégées</i>	2
<i>Répertoire des projets de recherche de la DRF</i>	2
<i>Que faire lors d'une rencontre avec un ours noir ?</i>	2
<i>La gestion intégrée des ressources : des outils à différentes échelles</i>	3
<i>Colloques et activités</i>	4
<i>Les Midis de la foresterie de l'UQAT</i>	4



**NE MANQUEZ PAS LE  
17 NOVEMBRE LA VIDÉCONFÉRENCE  
DU SCF QUI POURRA  
ÊTRE VISIONNÉE À  
PARTIR DES DIFFÉRENTS  
CAMPUS DE L'UQAT  
POUR OBTENIR  
DAVANTAGE D'INFORMATION,  
CONSULTER LE BABILLARD DU CTRI  
AU [WWW.CTRI.QC.CA](http://WWW.CTRI.QC.CA)**

## L'application du rapport Coulombe a déjà coûté 2600 emplois



La politique québécoise en matière d'allocation des coupes en forêt

publique fragilise au moins 89 entreprises détenant des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF). Ces entreprises se retrouvent principalement dans des collectivités où elles constituent le principal, sinon l'unique moteur de l'économie locale.

Selon une compilation du ministère

des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) datant du début d'octobre, cette politique faisant suite au rapport Coulombe a déjà coûté 2 646 emplois dans 26 entreprises qui ont fermé leur portes de façon définitive ou temporaire, ou qui sont sur le point de le faire.

C'est à ces 89 entreprises et aux municipalités monoindustrielles où elles se trouvent que le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR)

destinent en priorité l'essentiel du fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles dont l'institution, aux contours encore imprécis, avait été annoncée en avril dernier.


Les entreprises les plus vulnérables se répartissent dans 22 MRC québécoises dont la MRC de la Vallée-de-l'Or, la MRC d'Abitibi et la MRC de la Jamésie. ■

## Les activités minières et les aires protégées

Le Fonds mondial pour la nature-Canada (WWF) a produit une série de trois fiches d'information sur les aires protégées en forêt boréale au Québec.

La troisième fiche de cette série présente les enjeux liés à l'exploitation minière. On y retrouve des

explications sur la façon dont l'exploration minière est faite ainsi qu'un survol des impacts de l'exploitation sur la forêt.

Pour consulter cette fiche d'information, il vous suffit de cliquer sur l'icône suivant 

Fiche 1 : Les aires protégées au Québec en forêt boréale au Québec

Fiche 2 : Les aires protégées en forêt boréale au Québec - Enfin du progrès!

## Répertoire des projets de recherche de la DRF

La Direction de la recherche forestière (DRF) du ministère des Ressources naturelles et de la faune (MRNF) vient de faire paraître le répertoire de leurs projets de recherche 2005-2006. Ce document présente les différents projets de recherche par catégorie tout en donnant la problématique et les objectifs de chacun des projets. Le répertoire est disponible en **format PDF**.

## Que faire lors d'une rencontre avec un ours noir ?



Entre le début d'octobre et la fin novembre, l'ours noir commence à diminuer sa consommation de nourriture et se met à chercher une tanière où passer l'hiver. Habituellement, l'ours noir fuit la présence de l'homme. Mais comme il se déplace considérablement durant cette période, les travailleurs forestiers sont susceptibles d'en faire la rencontre.

Voici quelques recommandations à mettre en application lors d'un contact avec un ours noir :

- Restez calme et évaluez la situation.
- Ne criez pas et ne faites pas de mouvements brusques. Parlez-lui doucement.
- Laissez-lui toujours un corridor de fuite. Ne le coincez pas. Laissez-lui suffisamment d'espace pour qu'il fasse demi-tour.
- Ne vous enfuyez pas en courant sauf si vous pouvez très rapidement gagner un endroit sûr. La course peut encourager l'ours à vous suivre et à vous prendre pour une proie. N'oubliez pas qu'il est un excellent coureur et un excellent nageur.
- Évitez de le regarder dans les yeux car il peut percevoir ce geste comme une menace.
- Reculez lentement tout en le surveillant du coin de l'oeil pour connaître sa position.
- S'il avance, jetez des objets devant vous pour le distraire.
- Monter dans un arbre peut être une solution car la plupart des ours adultes n'y grimpent pas spontanément.
- Il est recommandé de ne pas faire le mort avec l'ours noir. Restez plutôt attentif à la situation et soyez prêt à lui faire face en cas d'attaque.
- Si l'ours attaque, défendez-vous avec tout ce qui vous tombe sous la main : roches, bâton, rame, hache, etc. Haussez la voix, criez et gesticulez car vous devez l'impressionner.

Il est important de spécifier que l'ours noir attaque très rarement l'homme. Les chances de vous faire frapper par la foudre ou heurter par une voiture sont beaucoup plus élevées que celles de vous faire attaquer par un ours. ■

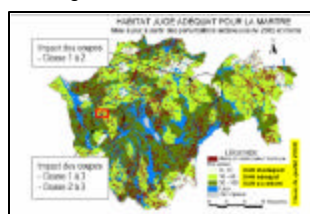
## La gestion intégrée des ressources : des outils à différentes échelles

**Résumé de la conférence du 18 octobre 2005 de Pierre Cartier présentée à l'occasion des Midis de la foresterie de l'UQAT, par Guylaine Bois**

Très peu d'outils existent afin d'aider les tables de gestion intégrée des ressources (GIR) à cheminer dans leur démarche et lorsqu'ils existent, ils ne sont généralement pas adaptés aux réalités de la région. Afin de continuer à avancer, les GIR de l'Abitibi-Témiscamingue se sont vues dans l'obligation de créer leurs propres outils. Cependant, comme les superficies et les caractéristiques des GIR de la région varient beaucoup, ces outils ne sont pas toujours exportables d'une GIR à l'autre. C'est pourquoi chaque GIR doit créer des adaptations aux outils utilisés en région. Le présent résumé expose quelques outils développés par les GIR de l'Abitibi-Témiscamingue.

La GIR du lac Turgeon s'étend sur un très petit territoire (33 000 ha) et ce dernier n'est pas utilisé par l'ensemble des utilisateurs sur toute sa superficie. C'est pourquoi le territoire a été fractionné en petites zones ayant chacune une vocation d'utilisation. C'est ce qu'on appelle couramment le zonage « vocationnel ». La GIR du lac Turgeon est donc formée de 32 bassins versants auxquels sont rattachées des vocations primaires et secondaires (chasse, forestier, récréatif, trappe, villégiature). La vocation d'un bassin versant détermine les modalités forestières qui auront lieu à l'intérieur. Par exemple, dans un bassin versant ayant une vocation primaire de chasse, l'aménagement forestier sera fait de façon à favoriser le gibier, à conserver la tranquillité des chasseurs et à préserver la beauté des paysages sur les sites de chasse.

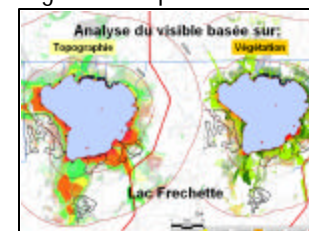
Puisque la GIR présente sur la ZEC Kipawa couvre un territoire supérieur à celle du lac Turgeon (250 000 ha) et que ses principales préoccupations ne sont pas limitées à certaines zones du territoire, le zonage « vocationnel » devient un



outil inadapté. Afin de maintenir une bonne qualité d'habitat de la martre sur la ZEC au complet, la chargée de projet a créé un outil inspiré de l'indice de qualité d'habitat (IQH) de la martre. Tout d'abord, l'IQH a été adapté au territoire témiscamien. Puis, des unités d'aménagement d'habitat (UAH) d'environ 10 km<sup>2</sup>, ce qui représente approximativement le domaine vital d'une martre, ont été créées en fusionnant des parcelles. Afin de s'assurer que les coupes forestières prévues sur le territoire permettent l'atteinte de l'objectif de maintien de la qualité d'habitat, l'IQH des UAH est calculé pour les conditions avant coupe et celles anticipées après coupe. Dans le cas où les coupes prévues diminueraient trop la qualité d'habitat, ces coupes seraient modifiées de façon à minimiser leur impact.

La GIR de la Ville de Rouyn-Noranda a également une préoccupation qui s'étend sur l'ensemble de son territoire : la conservation de paysage acceptable dans les sites sensibles. Un paysage est considéré comme étant acceptable lorsque seulement un minime pourcentage

des coupes forestières est visible pour l'observateur. Toutefois, plus un site est sensible, moins il devrait y avoir de coupes visibles. C'est pourquoi, à la GIR de Rouyn-Noranda, les sites se sont vu attribuer une cote de sensibilité à l'aide d'une évaluation multicritère. Par exemple, un lac devenait plus sensible si le succès de pêche y était bon ou si une pourvoirie y était présente. Pour chaque site sensible, une analyse des paysages visibles est faite, puis on évalue la proportion de coupes présente dans ces paysages visibles. Il est important de spécifier que l'exercice se fait avec les coupes qui sont planifiées et celles qui sont déjà présentes sur le territoire. En fonction du niveau de sensibilité du site, on tolérera un certain pourcentage de coupes visibles. Si les coupes



visibles dépassent le pourcentage acceptable, la planification forestière sera modifiée de façon à ce que moins de coupes soient visibles.

D'autres outils existent en GIR mais ils sont loin de combler tous les besoins. Il devient urgent d'en développer, notamment en ce qui a trait à la protection du milieu aquatique, à la gestion des bandes riveraines et au suivi des tables GIR. ■

## Colloques et activités

### L'APPROVISIONNEMENT EN BOIS POUR LA 2<sup>E</sup> ET 3<sup>E</sup> TRANSFORMATION ET LES BOIS MODIFIÉS THERMIQUEMENT

Le 11 novembre 2005 à l'Hôtel des Gouverneurs de Rouyn-Noranda

Pour plus d'information, contacter l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT) au (819) 762-2369 ou consulter le [www.afat.qc.ca](http://www.afat.qc.ca)

### MATIÈRE PREMIÈRE : ÊTRES HUMAINS - 62<sup>E</sup> CONGRÈS ANNUEL DE L'AFAT

Les 11 et 12 novembre 2005 à l'Hôtel des Gouverneurs de Rouyn-Noranda

Pour plus d'information, contacter l'AFAT au (819) 762-2369 ou consulter le [www.afat.qc.ca](http://www.afat.qc.ca)

### COLLOQUE ANNUEL DE LA CHAIRE INDUSTRIELLE EN AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE

Le 22 novembre 2005 à l'Hôtel des Gouverneurs de Rouyn-Noranda

Pour plus d'information, contacter Marie-Hélène Longpré au (819) 762-0971, poste 2362 ou par courriel à [marie-helene.longpre@uqat.ca](mailto:marie-helene.longpre@uqat.ca)

## Les Midis de la foresterie de l'UQAT

Il est possible de visionner les vidéoconférences à partir des différents campus de l'UQAT et de certaines universités. Pour y assister à Rouyn-Noranda, il suffit de vous présenter au local 4136 du CEGEP. Dans les autres villes, vous devez vous inscrire auprès de Marie-Claude Beauchemin au (819) 762-0971 poste 2302 ou au [Marie-Claude.Beauchemin@uqat.ca](mailto:Marie-Claude.Beauchemin@uqat.ca)

-  **15 novembre 2005 de 12h00 à 13h00**  
Régénérer et améliorer la production de l'épinette noire par les coupes partielles : où en sommes-nous ?  
**Conférencier** : Jean-Martin Lussier, Service canadien des forêts, Centre de foresterie des Laurentides.
-  **25 novembre 2005 de 12h00 à 13h00**  
Tendances mondiales dans la production et la transformation du bois et implications pour des régions ressources  
**Conférencier** : Robert Beaugard, Chaire industrielle sur les bois d'ingénierie structuraux et d'apparence, Université Laval.
-  **6 décembre 2005 de 12h00 à 13h00**  
La classification écologique et l'aménagement écosystémique : des liens à développer  
**Conférencier** : Pierre Grondin, Direction de la recherche forestière, ministère des Ressources naturelles et de la Faune

**CTRI**  
Centre technologique  
des résidus industriels

Guyline Bois, biol.  
Agente de développement technologique  
341, rue Principale Nord  
Amos (Québec) J9T 2L8  
Téléphone : (819) 732-8809 poste 8324  
Télécopie : (819) 732-8805  
[ctri.amos@cegepat.qc.ca](mailto:ctri.amos@cegepat.qc.ca)  
[guyline.bois@cegepat.qc.ca](mailto:guyline.bois@cegepat.qc.ca)

**Un lien direct avec  
votre milieu forestier**

